

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE



L'École Intercommunale de Musique dispense un enseignement complet et de qualité basé sur l'éducation musicale, accessible dès 6 ans, la formation instrumentale et la pratique collective.

Implantée à Saint-Hilaire-des-Loges, elle propose 13 pratiques artistiques différentes, de l'apprentissage aux cours de perfectionnement, des instruments polyphoniques aux bois, cuivres et cordes. Les formations sont dispensées par une équipe pédagogique composée de 12 professeurs spécialisés et accueillent chaque année plus de 150 élèves.



FORMATION MUSICALE

Le cours de formation musicale est dispensé à l'ensemble des élèves, en complément du cours instrumental et d'autres cours collectifs (orchestre, musique de chambre, big-band...). C'est une base obligatoire et indispensable à la pratique d'un instrument.

PARCOURS INSTRUMENTAL

À PARTIR DU CP (6 ANS)

45 MINUTES DE FORMATION PAR SEMAINE

Cours collectif permettant à l'élève de découvrir la musique à travers son corps, sa voix et ses oreilles. Découverte des instruments enseignés au sein de l'École Intercommunale de Musique tout au long de l'année.

1^{ER} CYCLE

À PARTIR DU CE1 (7 ANS)

1 HEURE DE FORMATION PAR SEMAINE

La formation musicale est destinée à donner des outils aux futurs musiciens.

Le 1er cycle comprend 4 années de formation au cours desquelles l'élève apprend le solfège, la théorie et la culture artistique, tout en formant son oreille musicale.

2^E CYCLE

APRÈS LES 4 ANNÉES DE CYCLE 1

1 HEURE 15 DE FORMATION PAR SEMAINE

L'élève se perfectionne afin de devenir un musicien amateur confirmé tout en ayant la possibilité d'intégrer un conservatoire pour poursuivre son cursus musical. Le 2e cycle, d'une durée de 3 à 4 ans, a pour objectif de valider un ensemble de compétences acquises durant les années de formation.



FORMATION INSTRUMENTALE

Les cours d'instruments sont individuels et dispensés par des professeurs spécialisés.

30 cours par élève (minimum) sont dispensés durant l'année scolaire (solfège + instrument). Ils s'échelonnent du lundi au samedi selon le planning établi par l'équipe pédagogique.

1ER CYCLE : 30 MINUTES DE PRATIQUE INDIVIDUELLE PAR SEMAINE

2E CYCLE : 45 MINUTES DE PRATIQUE INDIVIDUELLE PAR SEMAINE

LES CORDES



VIOLON



VIOLONCELLE

LES BOIS



FLÛTE TRAVERSIÈRE



CLARINETTE



SAXOPHONE

LES CUIVRES



COR D'HARMONIE



TROMPETTE / TUBA



TROMBONE

LES INSTRUMENTS POLYPHONIQUES



GUITARE CLASSIQUE



GUITARE ACTUELLE



PIANO



BATTERIE

PRATIQUE COLLECTIVE

ATELIERS PRATIQUE COLLECTIVE

COMPRIIS DANS LE TARIF D'INSCRIPTION - PAS DE COÛT SUPPLÉMENTAIRE

Afin de bénéficier d'une formation de qualité, le musicien a la possibilité de participer à une pratique collective dans le cadre d'un atelier. Éléments essentiels du parcours musical, ces ateliers, ouverts à tous, proposent plusieurs styles musicaux et permettent aux enfants, adolescents et adultes, de développer leur sensibilité artistique, d'affiner les capacités d'écoute ainsi que d'approfondir les techniques instrumentales.

Possibilité de pratiquer un atelier seul sans formation complète (tarif pratique collective seule).

ATELIER IMPROVISATION
ENSEMBLE INSTRUMENTAL VSA
ATELIER BIG BAND
ATELIER GUITARES
ATELIER CORDES
ATELIER MUSIQUE DE CHAMBRE
ATELIER ORCHESTRE DÉBUTANTS

AUDITIONS / CONCERTS / MASTERCLASS

Tout au long de l'année et sur différents sites de la Communauté de communes, les élèves peuvent se produire en concerts, sur proposition de l'équipe pédagogique.

L'École Intercommunale de Musique invite régulièrement des musiciens professionnels pour des journées masterclass.

Plusieurs évènements et temps forts, tels que des concerts partagés entre l'École Intercommunale de Musique et des associations ou groupes locaux, sont aussi régulièrement organisés sur le territoire Vendée Sèvre Autise.

TARIFS

DROITS D'INSCRIPTION

Par famille et par an

25 €

COURS DE MUSIQUE ⁽¹⁾

	TRIMESTRE*		ANNÉE	
	Hab. de la CC	Hab. hors CC	Hab. de la CC	Hab. hors CC
Parcours instrumental (en classe de CP)	55 €	60 €	165 €	180 €
Formation musicale seule	50 €	50 €	150 €	150 €
Cursus complet - de 18 ans (Formation musicale et instrumentale)	130 €	140 €	390 €	420 €
Cursus complet + de 18 ans (Formation musicale et instrumentale)	160 €	180 €	480 €	540 €
Cursus complet à tarif réduit ⁽²⁾	97,50 €	105 €	292,50 €	315 €
2 ^e instrument (- de 18 ans)	60 €	70 €	180 €	210 €
2 ^e instrument (+ de 18 ans)	70 €	80 €	210 €	240 €
Pratique collective seule (enfant ou adulte)	60 €	75 €	180 €	225 €

(1) 10% de réduction sur la totalité de la facture pour les familles ayant 3 personnes ou plus inscrites à l'École Intercommunale de Musique

(2) 25% de réduction si participation aux harmonies et groupes locaux du territoire Vendée Sèvre Autise (hors ateliers de l'École Intercommunale de Musique)

* Paiement possible en trois échéances (par trimestre). L'inscription vaut engagement pour l'année complète dont le règlement reste dû en totalité

Paiements acceptés : chèques bancaires et chèques vacances

Formulaire d'inscription



Renseignements
École Intercommunale de Musique
ecole.musique@cc-vs-a.com
9 chemin de la Gaudière
85240 SAINT-HILAIRE-DES-LOGES



Communauté de communes
Tél. 02.51.50.48.80
secretariat@cc-vs-a.com
25 rue de la Gare - Oulmes
85420 RIVES-D'AUTISE